

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026**

Date de convocation : 24 juin 2026

Date d'affichage : 24 juin 2026

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M HADJ-SAADY Yann, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, Mme PLISSON Annie-Claude, M FAURET Antonin, Mme COVO Anne, Mme GUYOT Evelyne, Mme DRAGHI Catherine, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, M MARCHAND Stéphane, M. DUMONT Pascal, Mme GANDON Nathalie, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mme SARRANT Marie, M VERGEROLLE Mickaël, Mme DUCHEMIN Claire, M SEVESTRE Pierre Alexis, M FANCHINI Romain, Mme LENAIN Joanna, Mme CHEMINANT Marie

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : M. BERVEILLER Daniel à Mme SELLEM Lucie, Mr MASURE Frédéric à Mme GUYOT Evelyne, M SOREL Jean-Marc à M. DUVERNEUIL Jean-Jacques

Absent(s) :

Nombre de votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : Ilda DE BARROS

Approbation du PV du 13 avril 2026 : **23 voix pour**

Délibération n°26-031 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** adopte le règlement intérieur du conseil municipal

Délibération n°26-032 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, prend acte des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France sur la gestion de la communauté Paris Saclay concernant les exercices 2020 et suivants

Délibération n°26-033 Sur proposition de Yann HADJ-SAADY, Maire-Adjoint à la ressource eau, à l'environnement et au cadre de vie, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** décide de nommer la sente au 104 route de Chartres « sente Roland Franquemagne »

Délibération n°26-034 Sur proposition de Yann HADJ-SAADY, Maire-Adjoint à la ressource eau, à l'environnement et au cadre de vie, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** décide d'adhérer à L'observatoire du bruit en Ile-de-France BruitParif et désigne ses représentants

Délibération n°26-035 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU BRETECHER, Maire-adjointe déléguée aux Solidarités, Péricolaire et Restauration, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** modifie les tarifs périscolaires et décide la création d'un tarif goûter PAI

Délibération n°26-036 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** modifie le tableau des effectifs

Le conseil est clos à 21H04

Questions diverses

La séance est levée à 21H04

Le compte rendu de la séance a été affiché le 02 juillet 2026 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 29 juin 2026

Le Maire,

Lucie SELLEM

